

Le Grand Paris ? C'est la région Île-de-France !

Par Valérie PÉCRESSE

Présidente du Conseil régional d'Île-de-France

À un moment clé de notre histoire marqué par la montée en puissance des territoires métropolitains, l'Île-de-France a un rôle fondamental à jouer. L'Île-de-France, c'est le Grand Paris.

La région Île-de-France, parce qu'elle a la bonne taille géographique et une légitimité historique, sera le pilier d'une nouvelle vision du Grand Paris qui lui permettra d'être parmi les territoires les plus prospères et les plus attractifs au monde.

La région Île-de-France possède un potentiel formidable du fait d'un héritage multiséculaire, dont découlent notamment la diversité de ses activités et sa capacité à innover. Il lui manquait des projets ambitieux et une vision nouvelle pour garantir son attractivité, dans un monde que les transitions numérique et environnementale refaçonnent rapidement. Cette vision reposant tout autant sur le numérique et sur la circularité que sur l'inclusion ambitionne d'inventer un modèle de développement qui soit propre à notre territoire tout en bénéficiant à la France dans sa globalité.

Un moment particulier de l'Histoire

Nous vivons un moment particulier de l'Histoire caractérisé par un double mouvement : à mesure que le pouvoir se déconcentre à l'échelle du monde, il se concentre à l'échelle locale, dans les métropoles. Assurément, il y a toujours eu des villes-mondes dans lesquelles l'Histoire s'est écrite au fil des siècles : Istanbul, Amsterdam, Beijing, Tokyo, et bien sûr Paris. La concentration des personnes et des biens dans de grands centres urbains n'est pas un phénomène nouveau : depuis le XIX^e siècle, les circulations se sont intensifiées et accélérées, la richesse s'est peu à peu concentrée et l'emprise technologique s'est accrue dans les villes. Mais la mondialisation conduit aujourd'hui à une accélération exponentielle de ces phénomènes.

Toutes les projections vont dans le même sens : le monde comptera 5 milliards d'urbains en 2030 (contre 3,6 milliards en 2010) et les 100 métropoles les plus riches du monde, qui concentrent déjà 40 % du PIB de la planète, concentreront les deux tiers du développement économique mondial des quinze prochaines années. Cette dynamique inédite crée d'ailleurs des inégalités au sein même des territoires nationaux, comme l'a documenté Enrico Moretti dans son ouvrage *The New Geography of Jobs*. Aux États-Unis, les disparités entre comtés en matière de scolarisation sont supérieures à celles qui existent entre les États-Unis et le Ghana en termes de scolarité moyenne.

Dans le même temps, un basculement de l'économie mondiale de l'Atlantique vers l'Asie s'est opéré à un

rythme jamais observé auparavant. Ce basculement va faire apparaître de nouveaux centres urbains dans les pays émergents. Sur les 30 000 milliards de dollars de PIB qui vont être apportés par les villes d'ici à 2030, près des trois-quarts le seront par des villes émergentes. En 2025, le palmarès Forbes 500 comptera 40 % de sociétés issues de pays émergents, contre moins de 5 % en 2000.

La place de l'Île-de-France

Notre défi est de faire en sorte que l'Île-de-France figure sur la carte des grandes métropoles mondiales en 2025. En effet, il ne s'agit plus seulement d'une compétition entre grandes villes, mais aussi d'une compétition entre métropoles, et donc entre leurs zones d'influence régionale.

Les métropoles concurrentes de l'Île-de-France sont : le Grand Londres (et ses 8,5 millions d'habitants), la cité-État de Singapour (et ses 5,5 millions d'habitants), la Préfecture de Tokyo (et ses 38 millions d'habitants, sur 14 000 kilomètres carrés), la municipalité de Chongqing (et ses 30 millions d'habitants, sur 82 000 kilomètres carrés)...

Les formes administratives héritées de l'histoire sont multiples en fonction des pays, mais la logique de concentration est partout la même : il n'y a pas de place pour les petits.

La région Île-de-France doit s'inscrire dans une dynamique et s'affirmer de tout son poids : Paris, le Grand Paris, c'est l'Île-de-France ! C'est le bon échelon pour pouvoir espérer peser sur les destinées du monde.

Exceptionnelle concentration de talents, de femmes et d'hommes, de capitaux et d'infrastructures, et ce, depuis des siècles, la région Île-de-France est la deuxième région mondiale en termes de richesse produite. Nous sommes au cœur d'un bassin qui a tant inventé, tant apporté au monde dans les domaines de la politique, de l'art, de l'innovation, de la technique depuis quatre siècles : de la machine à vapeur à la Révolution, en passant par la vaccination, l'électricité, le cinéma...

Pourtant, depuis quelques années, la région Île-de-France a pris du retard par rapport à d'autres métropoles, que ce soit des villes concurrentes anciennes plus dynamiques (comme Londres ou New York) ou de nouvelles métropoles (comme Shanghai ou Hong-Kong). Cela se traduit par un recul dans les classements internationaux évaluant l'attractivité des métropoles mondiales par rapport au nombre et au montant des investissements directs étrangers dont elles bénéficient. Dans tous les secteurs économiques, le territoire francilien se retrouve engagé dans une compétition très forte tant avec des challengers globaux qu'avec des pays « spécialistes » cherchant à tirer leur épingle du jeu ici sur le tourisme de luxe (Dubai), là sur le numérique (Berlin) ou bien encore en matière d'attractivité pour l'implantation de sièges sociaux d'entreprises, notamment de multinationales (Dublin, Amsterdam).

Il nous a sans doute fallu plus de temps que d'autres métropoles concurrentes pour intégrer le concept de mondialisation : les années 1990 n'ont pas donné lieu pour nous à une prise de conscience aussi forte que cela a été le cas en Allemagne, au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas, par exemple.

Nous avons refusé de voir que la compétition s'organisait. 1999 est aussi l'année de la constitution administrative du *Greater London*, qui va entamer une véritable mue culturelle, économique et sociale sous l'impulsion de dirigeants charismatiques (de Ken Livingstone à Boris Johnson).

Nous avons refusé de rentrer dans le jeu de la promotion territoriale qui oblige à mener une communication à l'échelon mondial avec des porte-étendards architecturaux et le recours à la publicité comparative.

À l'inverse, nos amis britanniques n'ont eu aucun état d'âme lorsqu'il s'est agi pour eux de dérouler le tapis rouge devant des entrepreneurs français...

Nous avons aussi vécu sur notre passé. Le territoire francilien a été richement doté en infrastructures de toute nature : le plus grand quartier de bureaux d'Europe (à la Défense), le réseau de métro le plus dense du monde, deux aéroports de capacité mondiale. Mais ces investissements ont été principalement réalisés dans les années 1960 et 1970 ; aujourd'hui vieillissants, ils sont peu adaptés aux exigences modernes. Au-delà de l'infrastructure, le tissu économique a également souffert d'une absence de renouvellement. Un certain nombre d'entreprises franciliennes, comme beaucoup d'autres entreprises en France, n'ont pas été en capacité de s'adapter au nouveau contexte issu de la mondialisation. Or, un territoire ne prospère que s'il est capable d'avoir des industries dont la production (biens ou services) peut être vendue à l'extérieur afin de lui appor-

ter des devises, qui puissent ensuite être réinjectées dans son économie domestique, en favorisant le développement d'activités de services (coiffeurs, restaurants, fleuristes, chauffeurs...). Comme la France de manière générale, la région Île-de-France a trop longtemps laissé son tissu productif, notamment industriel, se déliter.

Cette perte de compétitivité a eu des conséquences négatives réelles sur le plan social. Même si l'Île-de-France a mieux traversé la crise économique que les autres régions françaises et même si elle a renoué avec la croissance, cette dernière reste trop faible pour pouvoir entraîner une réduction du taux de chômage : il s'élevait à 9% en 2015, soit l'équivalent de 660 000 chômeurs, et ce dans un contexte où la précarité s'est, quant à elle, implantée et étendue à de nouvelles catégories.

Un potentiel immense à activer

L'Île-de-France a le potentiel pour être dans le peloton de tête des régions les plus prospères du monde. Sa prospérité de demain repose sur sa capacité à innover. Les changements technologiques observés sont conséquents et leurs conséquences économiques et sociales se manifestent de plus en plus rapidement.

À une économie fondée sur des éléments physiques (machines et main-d'œuvre) ont succédé l'importance du capital immatériel, la subtilité des relations humaines et l'assemblage de compétences particulières. L'Île-de-France dispose de riches ressources humaines, avec ses 11,9 millions d'habitants (ils devraient être près d'un million de plus d'ici à 2030). La région a l'une des démographies les plus dynamiques d'Europe, avec un âge moyen inférieur à 37 ans. Ce dynamisme démographique est favorisé par la mobilité de la population à l'intérieur comme au-delà de l'Europe. Du point de vue touristique, la fréquentation hôtelière en Île-de-France s'est élevée, l'année dernière, à 66,3 millions de nuitées, le nombre de touristes étant évalué à 38 millions d'arrivées.

Du fait de sa position géographique centrale au cœur du territoire européen, l'Île-de-France est un *hub* de transports depuis des siècles. La zone de chalandise à 48 heures par la route depuis Paris est de 200 millions de personnes. Paris est le deuxième pôle aéroportuaire d'Europe en termes de fret, et le groupement Haropa des ports du Havre, de Rouen et de Paris revendique le cinquième rang européen en tonnage de fret maritime et fluvial. L'Île-de-France est desservie par trois aéroports internationaux qui reçoivent 80 millions de passagers internationaux par an et qui ont de réelles capacités de progression, notamment avec les quatre pistes de Roissy-CDG. Après Londres et devant Dubai, Paris reste la deuxième *aerotropolis* mondiale (pour reprendre le néologisme du spécialiste du développement aéroportuaire John Kasarda) en termes de nombre de passagers internationaux.

Première région économique d'Europe en termes de PIB, avec plus de 500 000 entreprises (dont 29 sièges sociaux d'entreprises du Fortune Global 500), l'Île-de-France dispose également du premier parc de bureaux en Europe, avec le quartier de La Défense.

Photo © RGA/REA



Le chantier du futur quartier du métro à Clamart s'inscrivant dans le cadre des travaux du Grand Paris Express.

« Déjà parmi les plus étendus du monde, le réseau francilien de transports en commun sera complété par 205 kilomètres de nouvelles lignes de métro et par 72 nouvelles gares à l'horizon 2030. »

L'Île-de-France offre une qualité de vie incomparable en Europe et un pouvoir d'achat supérieur à celui dont bénéficient ailleurs des salariés très qualifiés. L'Île-de-France s'appuie sur des infrastructures à forte intensité d'activité, que ce soit les établissements de soins ou d'enseignement, ou les équipements culturels.

Il est heureux que l'enjeu de leur modernisation et de l'investissement associé ait été récemment identifié comme prioritaire. La région Île-de-France a saisi ce levier en remettant l'investissement au cœur de son action. Ainsi, la rénovation de la Gare du Nord, vitrine de l'arrivée à Paris pour les voyageurs en provenance de Londres, de Bruxelles et d'Amsterdam, a débuté.

Déjà parmi les plus étendus du monde, le réseau francilien de transports en commun sera complété par 205 kilomètres de nouvelles lignes de métro et par 72 nouvelles gares à l'horizon 2030. Le très haut-débit par fibre optique couvrira tout le territoire en 2020.

La plus grande ressource de l'Île-de-France réside dans son excellence académique, avec ses universités et ses centres de recherche de réputation mondiale. La réforme des universités, en 2010, a permis de lancer le regroupement d'établissements trop éparpillés, ce qui ne leur permettait pas de figurer dans le classement international établi par l'Université de Shanghai.

Aujourd'hui, des porte-drapeaux internationaux commencent à émerger, tels que Paris-Saclay, Paris-Sciences et Lettres, Paris-Condorcet, Paris-Sorbonne ou le Gépôle d'Évry (même s'ils doivent encore progresser dans le sens de la convergence institutionnelle). Au total, plus de 600 000 étudiants et 155 000 personnels œuvrent dans le domaine de la recherche, soit près de 3 fois plus que pour le Grand Londres. La dépense de recherche et développement par habitant est trois fois plus élevée en Île-de-France que dans le Grand Londres et le nombre des brevets européens déposés y est presque cinq fois supérieur. D'après KPMG, la France est le quatrième pays le plus favorable au monde pour les coûts de la recherche et développement grâce au Crédit d'impôt recherche, qui existe depuis plus de quinze ans.

Mieux encore : l'Île-de-France a embrassé la révolution numérique. John Chamber, le PDG de Cisco allant même jusqu'à déclarer : "France is the next Big Thing". Cette révolution numérique s'appuie sur un esprit entrepreneurial qui aujourd'hui est porté au pinacle. Plus de 140 000 créations d'entreprises de toute nature ont été enregistrées en 2015. La région accueille le plus grand nombre de *start-ups* du Deloitte Technology Fast 500 EMEA, ces entreprises étant souvent incubées dans le centre de Paris, avant de grandir au sein d'une ville de la première couronne.



Photo © Denis Allard/REA

Le nouveau pôle « Drahi - X Novation Center » sur le Campus de l'École polytechnique.

« Au total, plus de 600 000 étudiants et 155 000 personnels œuvrent dans le domaine de la recherche, soit près de 3 fois plus que pour le Grand Londres. »

Mais la modernité ne saurait se résumer aux seules nouvelles entreprises ou au seul secteur du numérique. La région Île-de-France est aussi un territoire industriel historique avec de véritables savoir-faire d'excellence et des facilités de production modernes. Ainsi, Paris Région est la première région européenne en termes d'emplois dans l'aéronautique et la pharmacie et la troisième pour les emplois de la filière des composants électroniques et optiques. À côté de gros producteurs internationaux comme Airbus, Nestlé, Safran, Renault ou Siemens, des milliers de sous-traitants sont engagés dans des chaînes de valeur s'étendant à l'échelle mondiale.

La richesse de l'Île-de-France, c'est aussi la multitude de ses activités. Elle est l'une des rares régions du monde à présenter une telle diversité d'activités, une diversité qui permet la combinaison de différentes disciplines pour aboutir à la création de solutions technologiques complètes. Dans un monde où l'innovation de rupture passe de plus en plus par le croisement interdisciplinaire et des rencontres dues au hasard, cette diversité est une force. Cette richesse explique pourquoi la région Île-de-France doit se garder des tentations de la spécialisation régionale.

Une triple vision originale pour l'Île-de-France

La vision d'une Île-de-France ambitieuse est construite autour de trois axes.

L'Île-de-France est en mesure de devenir la première *smart region* d'Europe, c'est-à-dire une région qui innove pour transformer les modes de gouvernance et réinventer son modèle économique. Bâtir une *smart region* implique d'accélérer la mise en transparence de l'information pour les usagers en participant pleinement à la révolution *open data*, et d'utiliser ces informations pour améliorer la qualité des services publics (par exemple, des transports, en lissant les pointes).

La dématérialisation des services publics est elle aussi à l'œuvre, avec la création d'un portail numérique de l'orientation scolaire et de la formation professionnelle.

Cela nécessite de mettre au centre des politiques publiques le rôle du *design*. Il est aujourd'hui impossible de concevoir le développement du site de Saclay sans l'implantation d'une école de *design*, d'architecture et de beaux-arts.

Ces services publics renouvelés doivent accompagner la transition numérique des entreprises. Pour réussir cette transition, soutenir l'innovation est essentiel. Cela implique de renforcer toujours davantage la transformation de la recherche et développement en innovations grâce au rôle joué par des capitaux-risques expérimentés ayant réussi dans la création d'entreprises.

L'Île-de-France doit être une région d'économie circulaire, ce qui permettra de réduire les gaspillages et pertes liés

aux déplacements d'énergie et de matériaux, ainsi que la pollution.

La richesse est la résultante de capitaux, du travail qualifié et non qualifié, d'idées et de la facilité des échanges. La région peut contribuer à améliorer l'appariement des ressources : elle peut être une plateforme, un accélérateur de données, de flux et d'informations entre les différents acteurs de l'économie. Pour ce faire, elle doit favoriser les *clusters*, autrement dit une concentration géographique de ressources. Le développement de bureaux partagés, la création de 10 000 places de parking à proximité des gares et le lancement d'un plan vélo sont autant d'engagements d'ores et déjà tenus. La réduction des temps de déplacement des Franciliens, grâce à une meilleure interconnexion des réseaux, aura également un effet environnemental bénéfique contribuant à l'amélioration de la qualité de vie. Enfin, la région doit être exemplaire en matière d'économies d'énergie et de ressources. Aujourd'hui, les Franciliens importent la quasi-totalité de leur énergie. Il faut donc impérativement travailler sur les sources d'énergie pour rendre celles-ci plus locales, notamment pour subvenir aux besoins accrus en électricité résultant de la montée en puissance de la mobilité électrique en région parisienne.

Enfin, nous œuvrons à ce que l'Île-de-France devienne une région inclusive pour qu'aucun Francilien ne soit laissé au bord du chemin.

C'est en cela qu'interviennent l'éducation et l'apprentissage : tout sera fait pour que les trois savoirs fondamentaux pour l'économie de demain – à savoir la maîtrise du français, celle de l'anglais et l'acquisition d'une culture numérique – soient effectivement acquis par tous les jeunes Franciliens.

La rénovation urbaine est un autre outil au service d'une région inclusive : la région a commencé à travailler avec les maires pour aménager cent nouveaux quartiers sur le territoire francilien. Ce seront des quartiers innovants, écologiques et garants d'une réelle mixité. Le refus de devenir un territoire inégalitaire sera aussi pour l'Île-de-France un facteur de compétitivité par rapport à d'autres régions, où les inégalités deviennent de véritables freins à la croissance, que ce soit à Londres ou dans la *Silicon Valley*.

Ces trois axes d'action ont pour vocation de faire de l'Île-de-France une région attractive, pour les capitaux, ainsi que pour les femmes comme pour les hommes, et les idées.